



Cabinet du Maire
Communication externe- Protocole

COMMUNIQUÉ

Mercredi 23 juillet 2020

La période cyclonique étant bien engagée, le maire de la ville de Schœlcher, dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), invite la population à prendre les dispositions nécessaires quant à la protection des biens et des personnes en cas de menace d'un phénomène cyclonique.

Info- Prévention :

- Mettez à l'abri vos biens
- Sécurisez vos alentours
- Rangez dans un abri tout ce qui pourrait devenir des projectiles (chaises, tables, tôles, planches)
- Elaguez vos arbres en bordure de la voie publique.
- Assurez-vous que les évacuations d'eaux pluviales sont dégagées (chéneaux, gouttières).
- Consolidez la maison au niveau des baies vitrées, portes et fenêtres. Vérifiez et consolidez la toiture si besoin.
- Prévoyez un kit de « première nécessité » comprenant 1 kit de 1^{er} secours, une réserve alimentaire, de l'eau, une radio à piles, lampes de poche,
- Protégez vos documents personnels et mettez-les en lieu sûr.
- Restez à l'écoute des informations diffusées par les autorités

Le Maire rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde – Volet Cyclonique- est opérationnel et sera activé en cas d'alerte cyclonique déclenchée par la Préfecture. Pour toute information contacter le 0596 72 72 72